

« Qui veut la peau de nos cadres techniques A et A+ ? »

Comme vous le savez, l'administration parisienne prépare dans la précipitation, et sans réelle analyse concertée permettant de le justifier, un projet d'évolution des statuts des corps techniques A et A+ qui pourrait durablement porter atteinte aux métiers de la Ville.

Créer deux corps fourre-tout où l'expertise et les spécificités techniques disparaissent, voire ne seront plus exigées au recrutement, fera perdre à la Ville et à ses élus l'éclairage technique dont elle a besoin de s'entourer pour faire ses choix en connaissance de cause. Les cadres techniques ont toujours occupé une place particulière dans l'administration parisienne, élaborant et mettant en œuvre les politiques publiques et accompagnant leurs différentes déclinaisons. Cela a été rendu possible par le maintien d'un vivier d'excellence que la fusion entend gommer en **homogénéisant les compétences et les parcours au détriment des spécificités et de l'expertise.**

Enfin, n'est pas recevable l'argument des élections professionnelles de décembre 2018 pour fusionner les corps avant Juin 2018. Les élections professionnelles auront lieu. Si la refonte est postérieure, il sera procédé à des élections partielles pour les 6 corps concernés, comme cela s'est déjà organisé pour le corps des Administrateurs.

Notre intersyndicale (UCP, CGT, FO, SUPAP-FSU) a voté contre ce projet qui a reçu **un avis défavorable du CSAP** du 15 février et demandé le retrait du projet, manifestement inabouti. Un courrier aux présidentes et présidents de groupe du Conseil de Paris a été adressé afin de les alerter sur ce projet que les professionnels concernés rejettent fermement.

Les représentants des architectes-voyers, par une lettre ouverte, demandent à la Maire et aux conseillers de Paris de rejeter le projet actuel qui doit être soumis au conseil municipal de Paris des 20, 21 et 22 mars 2018, afin de prendre le temps nécessaire pour une évaluation concertée des nouveaux besoins de la collectivité parisienne, préalablement à toute réforme statutaire.

La pétition "*Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers de Paris: Pour le maintien des architectes-voyers au service de Paris*" a d'ores et déjà recueilli le soutien de 1 500 signatures d'horizons divers et montre bien que le sujet dépasse le cadre strictement statutaire parisien. Nous vous invitons à la signer avant l'ouverture du Conseil de Paris, le mardi 20 mars.

Sur le fond, les cadres techniques NE SONT PAS FERMÉS À TOUTE IDÉE D'ÉVOLUTION DE LEUR CORPS, POURVU QU'ELLE SOIT RAISONNÉE, CONCERTÉE ET CONDUITE DANS L'INTÉRÊT CONJUGUÉ DES AGENTS ET DE L'ADMINISTRATION.